

**Présents :** BENESSIANO Michel - BERNARD Christiane - BEUQUE Christèle - BUCHWALTER Denis - COULON Patrick - GIRARDOT Jean-Pierre - ROBERT Stéphane - VUILLEMENOT Claude - VUILLEMENOT Patrice.

**Absente :** L'HUILLIER Claire.

Mr Patrice Vuillemenot a été nommé secrétaire.

### **1 – Feux de récompense : validation des devis et demande de subvention**

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°29-2016 actant l'accord de principe du Conseil Municipal pour l'achat et l'implantation de feux tricolores comportementaux aux différentes entrées du village.

Il explique qu'en raison des coûts, les travaux seront répartis sur plusieurs années, la 1<sup>ère</sup> phase concernant la rue de Saligney avec la pose de feux en amont et en aval de l'ancienne saboterie.

Il présente le devis lié à ce projet : Global signalisation : fourniture des feux = 12 256 € H.T.

Les devis de génie civil et d'électrification ne sont pas encore connus.

Le Conseil Départemental du Jura souhaiterait passer en fonçage pour la traversée de la RD.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les communes du Jura peuvent prétendre bénéficier d'un soutien du Conseil Départemental au titre des amendes de police. En fait, il s'agit pour ce dernier de reventiler les produits récoltés au titre des amendes de police perçues sur le territoire des dites communes. Les fonds sont affectés en priorité aux opérations visant à la mise en sécurité des voies et de leurs usagers.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de réaliser l'opération, sollicite le Conseil Départemental du Jura pour l'obtention d'une subvention au titre des Amendes de police à hauteur de 25 % du montant des travaux et autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les formalités nécessaires au dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre des amendes de police 2017.

### **2 – Convention de mise à disposition des terrains communaux pour le FAT**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un projet de convention pour la mise à disposition des terrains communaux lors du Tour de France de l'Agroécologie qui se déroulera du 6 au 8 juillet prochain. Cette mise à disposition, s'étendant du 05 au 09 juillet 2017, porte sur les terrains communaux cadastrés AD n°17 – 36 – 37 – 149 – 153 – 225 – 226 - 229 - 230 – 231 - 233 – 238 et 290.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition des terrains communaux au profit de l'Association Fermes d'Avenir lors du Tour de France de l'Agroécologie qui aura lieu les 6 – 7 et 8 juillet prochain.

### **3 – Désignation de deux membres de la commission bois**

Un avis sera publié dans le prochain bulletin afin de pourvoir au remplacement de Roger Prud'homme et Michel Bernard.

### **4 – Aide financière pour la sortie scolaire de fin d'année des élèves de CP-CE1**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande émanant de l'institutrice des élèves de CP-CE1 de Sermange qui sollicite la Commune pour obtenir une participation financière pour l'organisation de la sortie de fin d'année à Lons-Le-Saunier. Le budget global de la sortie s'élève à 696 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser une participation financière pour cette sortie à hauteur de 10 € par enfant de Sermange qui y participera.

### **5 – Budget : décision modificative**

Le maire explique que des crédits doivent être ouverts au C/6811. Le Conseil l'autorise à faire le nécessaire.

### **6 – Point sur l'organisation du FAT**

Des conventions avec les propriétaires de terrains ont été signées. Seul M. Léonard, SCI du Prélot, n'a pas souhaité s'engager avec l'Association mais a préféré signer une convention avec la commune qui rétrocède ensuite à l'association.

Les organisateurs gèrent la partie assurance de la manifestation.

La demande de branchement provisoire a été faite auprès d'ERDF qui vient raccorder le compteur le lundi 4 juillet.

Les organisateurs mettront en place le bloc sanitaire (toilettes sèches et douches). Le parking sera implanté sur le terrain de M. Bey exploité par Michel Bourgin et le camping sur les terrains de la SCI du Prélot.

La rue de Saligney sera interdite à la circulation entre l'entrée de l'usine et la saboterie. La rue de l'Eglise sera coupée le jeudi de 17h à 23h pour le marché de transition.

### **7 – Questions diverses**

► **Totem :** Le Maire présente le Totem réalisé par les enfants de l'ALSH de Sermange. Il sera installé vers la Place.

► **FPIC 2017 :** Jura Nord a opté pour la répartition de droit commun. Sermange recevra donc la somme de 2 957 € au titre du FPIC 2017.

► **Fontaine :** Monsieur le Maire explique que le SIDEC n'a pas de retour de la Région concernant l'attribution des subventions. Une relance a été effectuée.

Il présente l'étude diagnostic réalisé par l'architecte, M. Balduini.

► **Christiane Bernard** signale que **la pompe du cimetière** ne fonctionne plus.

► **Rando Quad :** L'association Rando Nature du Val de Pesmes organise de nouveau une randonnée dont le profit sera reversé au Téléthon. Les autorisations ont été données par le Maire et le Président de l'AF pour le passage de la rando sur le territoire le samedi 14 octobre prochain.

**Séance levée à 23h00**